

**PLAN DECENNAL
de DEVELOPPEMENT DURABLE
du PAYS VALLEE DU LOIR**

**Les fiches-actions
18 avril 2006**



LISTE DES FICHES-ACTIONS

ORIENTATION 1 : Penser l'aménagement du territoire à l'échelle du Pays	3
ACTION 1 : Mettre en place un SCOT	3
ACTION 2 : Mettre en place un schéma pour revitaliser les services publics et au public	5
ACTION 3 : Mettre en place le transport à la demande	7
ORIENTATION 2 : Adapter les logements et favoriser la mixité	9
ACTION 4 : Mettre en place un PLH (Programme Local de l'Habitat) à l'échelle des communautés de communes et du Pays	9
ACTION 5 : Intensifier la construction/réhabilitation/adaptation sur l'ensemble du Pays de logements d'urgence utilisés pour des durées limitées et de logements pour personnes âgées et/ou handicapées.....	11
ORIENTATION 3 : Respecter les espaces naturels pour lutter contre les inondations	13
ACTION 6 : Restaurer le bocage, recréer les talus et rétablir les zones humides	13
ORIENTATION 4 : Développer des sites exemplaires en matière de développement durable pour rendre le territoire attractif	15
ACTION 7 : Créer un parc d'activités répondant aux normes de développement durable pour l'accueil d'entreprises.....	15
ACTION 8 : Développer un tourisme durable à travers des sites majeurs.....	17
ORIENTATION 5 : Favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement	19
ACTION 9 : Créer une dynamique d'agriculture durable, en priorisant les labels et l'agrobiologie... ..	19
ACTION 10 : Renforcer dans l'enseignement agricole les thématiques liées à l'environnement et à l'agriculture durable	21
ACTION 11 : Informer/ sensibiliser les agriculteurs sur les pratiques alternatives à l'utilisation de produits chimiques lors de manifestations existantes ou à créer	23
ORIENTATION 6 : Soutenir une alimentation saine et encourager les circuits courts	25
ACTION 12 : Soutenir la création de groupes de consommateurs	25
ACTION 13 : Sensibiliser les habitants aux bienfaits d'une alimentation de qualité	27
ACTION 14 : Offrir une alimentation de qualité en milieu scolaire et sensibiliser les enfants à une alimentation saine et équilibrée	29
ACTION 15 : Développer des dispositifs de distribution de produits locaux et sains : AMAP, marchés locaux... ..	31
ACTION 16 : Favoriser le jardinage familial	33
ORIENTATION 7 : Favoriser l'emploi local	35
ACTION 17 : Développer les emplois en incitant à la création d'entreprises liées à l'utilisation des ressources locales	35
ACTION 18 : Développer les métiers manuels et d'artisanat d'art	37
ACTION 19 : Faciliter l'installation des agriculteurs.....	39
ACTION 20 : Développer l'insertion des personnes handicapées et des personnes en difficulté	41
ACTION 21 : Créer un réseau de "Maison de la formation et de l'emploi"	43
ORIENTATION 8 : Adapter le marché du travail aux besoins actuels et futurs des entreprises 45	45
ACTION 22 : Créer une structure de développement économique sur l'ensemble du Pays	45
ACTION 23 : Développer les relations écoles/milieu professionnel	47
ORIENTATION 9 : Financer les projets par l'épargne solidaire	49
ACTION 24 : Créer des clubs d'épargne locale.....	49

ORIENTATION 10 : Favoriser les échanges	51
ACTION 25 : Intensifier la communication auprès de la population sur les actions et manifestations du Pays	51
ACTION 26 : Mettre en valeur le patrimoine à travers des échanges culturels	53
ACTION 27 : Mettre en place une politique d'animation jeunesse à travers le sport	55
ACTION 28 : Développer les circuits à thèmes	57
ORIENTATION 11 : Devenir écocitoyen	59
ACTION 29 : Créer un lieu d'information sur le développement durable	59
ACTION 30 : Sensibiliser le grand public aux gestes écocitoyens et à leur utilité	61
ACTION 31 : Sensibiliser les enfants au développement durable.....	63
ACTION 32 : Sensibiliser les professionnels et les collectivités au développement durable	65
ORIENTATION 12 : Réduire les déchets à la source	67
ACTION 33 : Développer le compostage individuel et semi-collectif	67
ACTION 34 : Diminuer les volumes dans les boîtes aux lettres	69
ORIENTATION 13 : Disposer d'une eau de qualité en quantité suffisante	71
ACTION 35 : Développer les économies d'eau chez les particuliers	71
ACTION 36 : Développer les économies d'eau chez les professionnels et dans les collectivités	73
ACTION 37 : Développer des expérimentations dans le domaine de l'assainissement naturel individuel et collectif	75
ACTION 38 : Supprimer progressivement l'usage des phytocides sur le domaine public	77
ORIENTATION 14 : Construire et rénover dans les logiques du développement durable	79
ACTION 39 : Inciter à construire/rénover tout type de construction privée et publique selon des critères d'éco-construction	79
ACTION 40 : Inciter à construire/rénover tout type de construction privée et publique selon des critères d'éco-gestion gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets	81
ORIENTATION 15 : Développer les énergies renouvelables	83
ACTION 41 : Développer le bois-énergie	83
ACTION 42 : Développer d'autres filières d'énergie renouvelable sur le territoire	87
ACTION 43 : Sensibiliser les professionnels du bâtiment (architectes, artisans...) à l'éco-construction et à l'éco-gestion.....	87
ORIENTATION 16 : Favoriser les transports respectueux de l'environnement	89
ACTION 44 : Favoriser les déplacements doux	89
ACTION 45 : Développer les biocarburants et les véhicules électriques	91

ORIENTATION 1

Penser l'aménagement du territoire à l'échelle du Pays

ACTION 1

Mettre en place un SCOT

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

La politique d'aménagement du territoire est insuffisamment prospective et cohérente.
Des outils existent pour mettre en cohérence les politiques de développement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements (ex. le SCOT, Schéma de COhérence Territoriale)

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Aboutir à la mise en place d'un plan global à l'échelle du Pays qui harmonisera les documents de planification (PLU, cartes communales...) entre eux.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : développement économique harmonieux sur la Vallée

Social : solidarité des territoires à l'intérieur du Pays

Environnement : cohérence sur le Pays

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de mettre en place un groupe de travail permettant d'instaurer une réflexion sur l'élaboration d'un SCOT.

ETAPES DU PROJET

- étape 1 : constitution du groupe de travail
- étape 2 : étude/ inventaire de l'existant sur le territoire (diagnostic territorial)
- étape 3 : pistes de développement

LOCALISATION DU PROJET

Le Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Toutes les communautés de communes et/ou communes

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Général, Régional,

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

ORIENTATION 1

Penser l'aménagement du territoire à l'échelle du Pays

ACTION 2

Mettre en place un schéma pour revitaliser les services publics et au public

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Certaines communes rurales n'ont plus de services publics, de commerces, de médecin dans leur centre-bourg.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Rééquilibrer les zones rurales et les zones urbaines en matière de services et de petits commerces.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : maintien de l'économie locale, vitalité du Pays, mutualisation des moyens

Social : maintien de la population dans les zones rurales, maintien de lien social

Environnement : limiter les déplacements vers les villes qui ont ces services

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de mettre en place une réflexion pour gérer et anticiper les besoins en services publics et au public dans les communes rurales. Pour cela, il est préconisé notamment de :

*créer une concertation avec des représentants des communautés de communes, des services publics,

*évaluer les besoins des habitants,

*répondre aux besoins des habitants en mutualisant les moyens :

mettre en place par ex. un point multiservice par commune comprenant poste, épicerie, boulangerie, journaux, café dans un même bâtiment, avec des horaires souples.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : concertation portée par le Pays entre les services publics et les collectivités : création d'une commission de travail

-étape 2 : recenser les demandes et les besoins et analyser l'existant (poste, santé, commerces)

-étape 3 : réflexions sur la répartition des services publics et des commerces sur le territoire en fonction du diagnostic

-étape 4 : aide à la création, maintien, amélioration ou évolution des services et commerces

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communautés de communes, communes

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Général, Régional, Chambre du Commerce, Chambre des métiers, DDE (Direction Départementale de l'Équipement)

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

ORIENTATION 1

Penser l'aménagement du territoire à l'échelle du Pays

ACTION 3

Mettre en place le transport à la demande

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Les personnes âgées ou en difficulté (chômeurs par ex.) sans voiture ne peuvent pas se déplacer car il n'y a pas de transport en commun sur le Pays. Des tentatives de mise en place de cars ont été des échecs.

Ce phénomène crée un isolement d'un certain type de population.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Permettre à tout le monde de se déplacer facilement sur le Pays

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : création d'emploi par la création d'une nouvelle activité sur le Pays

Social : insertion plus facile dans le marché du travail pour les chômeurs, rupture de l'isolement pour les personnes âgées

Environnement : permet d'éviter pour certains foyers l'achat d'une voiture.

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Mise en place d'une organisation qui gère le transport à la demande (réception des demandes de déplacements, transfert de la demande au transporteur).

Ce type de projet a été mis en place sur de nombreux territoires ruraux et remporte un franc succès.

ETAPES DU PROJET

- étape 1 : réflexion avec les acteurs du transport sur la faisabilité du projet (taxis, collectivités, usagers) / s'appuyer sur l'expérience de la ville de La Flèche ou du Conseil Général Loire Atlantique
- étape 2 : identification des besoins en trajets (lieux, horaires, coûts, nombre de places...)
- étape 3 : mise en place de partenariat avec des sociétés de transport (taxis par ex.) / en parallèle, mise en place de la centrale de réservation
- étape 4 : communication auprès de la population
- étape 5 : évaluation du système et amélioration

Perspectives

La centrale pourra s'élargir à la gestion du covoiturage.

LOCALISATION DU PROJET

Le Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communautés de communes

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Général, Régional, associations pour personnes âgées (Aînés ruraux...) , pour personnes handicapées, taxis, SNCF, ADEME,...

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de personnes empruntant le transport à la demande

ORIENTATION 2

Adapter les logements et favoriser la mixité

ACTION 4

Mettre en place un PLH (Programme Local de l'Habitat) à l'échelle des communautés de communes et du Pays

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Absence d'actions concertées sur le territoire dans le domaine de l'habitat.
Séparation des logements locatifs sociaux de ceux en accès à la propriété.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Le PLH permettrait de mettre en place des actions et moyens pour répondre aux besoins en logements du Pays et assurer au sein du territoire une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre en logements. Il aboutirait à un aménagement cohérent au sein du Pays.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : développement harmonieux sur la vallée

Social : mixité des populations et liens sociaux entre les gens, lutte contre le logement indécent

Environnement : construction dans les logiques du développement durable (éco-matériaux ou matériaux locaux, énergies renouvelables...) (cf. fiches 39 et 40)

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de mettre en place des PLH dans les communautés de communes qui n'en ont pas et d'harmoniser tous les PLH du Pays entre eux.

Il tient compte de l'objectif de mixité sociale, de diversification de l'offre de logements (locatif et accession) en vue d'un rééquilibrage entre les communes et d'une meilleure adéquation entre l'offre et la demande.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : point sur les PLH déjà mis en place au sein des communautés de communes du Pays

-étape 2 : diagnostic et analyse de la situation de l'habitat dans les communautés de communes où il n'y a pas de PLH

-étape 3 : harmonisation de tous les PLH, formulation d'objectifs et détermination d'actions prioritaires

-étape 4 : mise en place d'un suivi permanent de la politique

LOCALISATION DU PROJET

Communautés de communes, Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communautés de communes, Pays

PARTENAIRES POTENTIELS

DDE, Bailleurs sociaux, Conseil Régional, Général, agents immobiliers, notaires, CDHAR (Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural)

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

ORIENTATION 2

Adapter les logements et favoriser la mixité

ACTION 5

Intensifier la construction/réhabilitation/adaptation sur l'ensemble du Pays de logements d'urgence utilisés pour des durées limitées et de logements pour personnes âgées et/ou handicapées

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Le Pays manque de structures d'accueil pour les personnes en besoin d'urgence (femmes en difficulté...). Egalement, le Pays est en sous effectif en matière de logements pour personnes âgées et/ou handicapées.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Permettre à ces catégories de population de se loger.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : maintien des emplois pour l'aide à domicile

Social : protection de la personne, maintien des personnes à domicile

Environnement : créer des logements avec énergies renouvelables, économies d'énergie...

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit d'aider à la construction/réhabilitation/adaptation de logements :

*d'urgence utilisés pour des durée limitée,

*de logements pour personnes âgées et/ou handicapées.

Un chargé de mission du Pays coordonne les actions.

Il faudra veiller dans les cas de subvention au privé à l'équité des aides entre propriétaires occupants et propriétaires bailleurs.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : recensement des logements disponibles sur le Pays, évaluation des besoins

-étape 2 : construction/réhabilitation des logements nécessaires, financement des travaux

-étape 3 : suivi social des personnes hébergées

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communautés de communes, communes, bailleurs, propriétaires

PARTENAIRES POTENTIELS

Pour les logements d'urgence :

CAF (Caisse d'Allocations familiales), DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), ANPE, Préfecture, Mission locale, PAIO, Associations d'insertion et d'aide aux victimes, services sociaux et éducatifs

Pour les personnes âgées et/ou handicapées :

Services sociaux, CCAS (Centre Communal d'Action Social), Maison Départementale du handicap, association pour personnes âgées et pour personnes handicapées, CLIC, organisme de sécurité sociale

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de logements créés ou réhabilités

Nombre de personnes occupant ces logements

ORIENTATION 3

Respecter les espaces naturels pour lutter contre les inondations

ACTION 6

Restaurer le bocage, recréer les talus et rétablir les zones humides

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

De fréquentes inondations ont lieu dans la Vallée lors de fortes pluies. Ce phénomène est notamment dû au développement de l'urbanisation et des infrastructures routières et à l'intensification agricole. Ces deux processus engendrent la destruction des bocages et des zones humides.

Une zone humide : terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. Dans notre région il s'agit donc des mares, prairies humides et bords de rivières.

Le bocage : constitué d'une grande diversité d'éléments tels que haies, talus, fossés.

La préservation des zones humides, et notamment des prairies inondables, ainsi que des haies est indispensable en raison des intérêts multiples qu'elles présentent : drainage en période d'excès des eaux de ruissellement, diversité et richesse biologique (notion de corridor biologique), rôle de filtre pour les produits chimiques, forte identité paysagère et sociale.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Réguler les eaux de surfaces (prévenir les inondations) et maintenir la biodiversité.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : création d'activités autour de la filière bois-énergie et réhabilitation de l'élevage extensif sur les prairies humides, paysage bocager attrayant pour les touristes

Social : participation à l'identité du territoire

Environnement : richesse floristique et faunistique, risque d'inondation diminué, lutte contre l'érosion, filtre pour les produits chimiques

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Le pays doit prendre des dispositions pour une reconquête des zones humides et du bocage : aides financières et techniques.

Il s'agit :

*de stopper les arrachages de haies, de répertorier l'existant et de replanter,

*de recréer les talus,

*de maintenir les mares et prairies existantes et de remettre en état celles qui ont disparu.

La gestion des paysages et l'agriculture sont indissociables : ce projet est complémentaire de la fiche n°9 "Créer une dynamique d'agriculture durable". En effet, certaines pratiques agricoles contribuent à amplifier le phénomène d'inondation et il faut donc encourager les agriculteurs à un retour aux prairies et à un arrêt du drainage des zones humides.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : encourager l'inventaires des haies et zones humides ou potentiellement humides

(notamment dans les PLU et autres documents d'urbanisme)
-étape 2 : mobilisation/sensibilisation des associations, communes, propriétaires, exploitants agricoles
-étape 3 : établir une sorte de "plan de gestion" des haies et zones humides (plan bocager à généraliser notamment)
-étape 4 : classer les haies et zones humides (en Espaces Remarquables par ex.) dans les PLU
-étape 5 : recréer les corridors biologiques (réhabilitation bocage/zones humides) grâce à des aides du Pays complémentaires des systèmes européens et nationaux.

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

communes, propriétaires, agriculteurs, éleveurs locaux

PARTENAIRES POTENTIELS

DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), Chambre d'Agriculture, Conseil Régional, Général, , CPNS (Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois), ONCFS (Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage), Organismes agricoles, ADEAS (Association pour le développement de l'emploi agricole en Sarthe), CPIE

Plus spécifique aux zones humides :
ONEMA (Office National de l'eau et des Milieux Aquatiques),
Plus spécifique au bocage :
CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière)

CALENDRIER PREVISIONNEL

A partir de 2007.

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Indicateurs de suivi du milieu : nombre de km de haies, nombre de m² de zones humides

Indicateurs de suivi des espèces (avec l'ONCFS)

Indicateurs d'analyse de l'eau

ORIENTATION 4

Développer des sites exemplaires en matière de développement durable pour rendre le territoire attractif

ACTION 7

Créer un parc d'activités répondant aux normes de développement durable pour l'accueil d'entreprises

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

L'offre foncière en Sarthe est importante. Afin de se démarquer, il convient d'être novateur et donc d'aménager un espace qui prenne en compte la dimension "développement durable" par la mise en place d'équipements et de services correspondants.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Créer un parc d'activités répondant aux normes de développement durable afin de rendre le territoire attractif.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : implanter des entreprises et créer des emplois

Social : améliorer les conditions de travail des salariés

Environnement : préserver les paysages, utiliser les ressources renouvelables locales

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : définir le cahier des charges, déterminer les outils et services nécessaires pour répondre aux logiques de développement durable (ex. filière de tri des déchets, chaufferie-bois, présence d'une crèche...)

-étape 2 : identifier la localisation géographique

-étape 3 : assurer sa promotion et sa commercialisation

-étape 4 : veiller au respect du cahier des charges pour les entreprises candidates à une implantation.

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Une ou plusieurs communautés de communes ou le Syndicat Mixte

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Régional, Général, CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement),

ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), Chambre du Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers, Sarthe Expansion

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

ORIENTATION 4

**Développer des sites exemplaires en matière de développement durable
pour rendre le territoire attrayant**

ACTION 8

Développer un tourisme durable à travers des sites majeurs

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

En direction de la population française et étrangère, le Pays ne connaît pas de site majeur qui assure la communication et pérennise son statut de lieu et destination d'intérêt.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Développer un tourisme respectueux des hommes et de l'environnement

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : afflux de touristes qui crée des emplois stables en tourisme et activités connexes

Social : échanges sociaux développés, participation de la population locale, renforcement de l'identité locale

Environnement : prise en compte environnementale dans le secteur du tourisme

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de créer des (2?) sites majeurs reconnus à l'échelle du territoire qui correspondraient à ce que le Pays Vallée du Loir souhaite véhiculer comme image envers les publics nationaux et internationaux. Ces sites doivent servir d'exemples pour les autres sites privés et publics, notamment dans la qualité de leur organisation et de leur gestion.

Ces sites seraient des vitrines de bonnes pratiques, orientés vers un tourisme durable par la démonstration pratique.

ETAPES DU PROJET

- définir le cahier des charges
- recherche de partenaires en vue du développement de ce projet
- étude et sélection de 2 sites à fort potentiel
- étude de faisabilité
- recherche de moyens
- concrétisation des projets

LOCALISATION DU PROJET

2 lieux à l'échelle du Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Eventuellement création d'un établissement public regroupant les commanditaires des projets

PARTENAIRES POTENTIELS

Collectivités locales du pays, Conseil Général, CRT (Comité Régional de Tourisme), CDT (Comité Départemental du Tourisme), ADVL (Agence de Développement Vallée du Loir), DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelle), associations, professionnels du tourisme et de la culture

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de visiteurs par an

ORIENTATION 5

Favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

ACTION 9

**Créer une dynamique d'agriculture durable,
en priorisant les labels et l'agrobiologie**

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Sur le Pays, l'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture contribue à la pollution de l'environnement. De plus, de nombreuses cultures sont inappropriées au territoire et à la nature de nos sols : cultures sur surfaces vulnérables (bord de rivières, zones inondables), cultures de maïs nécessitant une très grande consommation d'eau, monocultures.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Développer une agriculture respectueuse de l'environnement et des sols (à travers les labels et l'agrobiologie) et moins gourmande en eau.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : agriculture plus économe et plus autonome (les coûts, habituellement supportés par l'agriculteur ou par la société, sont limités : plus besoin de dépollution de l'eau,...)

Social : offrir aux habitants une meilleure alimentation

Environnement : préservation de la ressource en eau et de la qualité des sols, maintien de la biodiversité

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Toutes les actions aidées du Pays doivent être recentrées vers une agriculture durable et diversifiée et doivent permettre de préserver un revenu satisfaisant aux agriculteurs.

Différents types d'actions seront menés :

*élaboration d'un plan global à l'échelle du Pays en matière de développement agricole durable afin de diversifier les cultures et de prendre en compte l'environnement (à mettre en relation avec la fiche n°4 "Restaurer le bocage et rétablir les zones humides"),

*aides financières du Pays attribuées aux exploitants engagés ou souhaitant s'engager dans une démarche d'agrobiologie ou de labels (conversion/ installation),

*aides à l'achat de matériel de désherbage alternatif et de matériel pour composter,

*création d'un logo/charte de qualité "Vallée du Loir" pour valoriser à l'échelle du Pays les producteurs qui font de l'agriculture durable.

Un conseiller en agriculture durable (embauche d'un ingénieur) permettrait de répondre au mieux à cette fiche.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : diagnostic du territoire et prospectives en matière d'agriculture durable

-étape 2 : aides au maintien ou à la conversion en AB et label/aides à l'achat de matériel

-étape 3 : création d'un logo "Vallée du Loir", promotionnant les produits du territoire issus de l'agriculture durable

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

agriculteurs

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Régional, Général, Chambre d'Agriculture, DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), organisations professionnelles agricoles,
Suivi de la qualité de l'eau et des sols : DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), Agence de l'Eau Loire-Bretagne, DIREN (Direction régionale de l'environnement)

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre d'exploitations en conversion
 Nombre de nouveaux exploitants en agrobiologie et labels
 Analyses d'indicateurs de suivi de la qualité de l'eau et des sols (pesticides, nitrates, ...)

ORIENTATION 5

Favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

ACTION 10

**Renforcer dans l'enseignement agricole
les thématiques liées à l'environnement et à l'agriculture durable**

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

La formation actuelle est peu consacrée à l'environnement et à l'agriculture durable. Les enseignants ne sont également pas formés sur ces sujets ou ne sont pas incités. La seule réelle information provient le plus souvent de visites de terrain quand l'exploitation est orientée vers l'agriculture durable.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Sensibiliser les futurs agriculteurs aux différentes formes d'agriculture (autre que la conventionnelle).

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : diversité dans les agricultures sur le territoire (conventionnelle, bio...)

Social : larges connaissances pour les futurs agriculteurs

Environnement : préserver l'environnement

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de proposer aux lycées agricoles du Pays, dans un premier temps, de développer les interventions de spécialistes en environnement et en agriculture durable. Il faudrait dans un second temps voir avec le Département comment réorienter les formations agricoles vers le développement durable. Un lycée du Pays pourrait par exemple expérimenter le projet.

ETAPES DU PROJET

- développer les interventions en lien avec l'environnement et l'agriculture durable (agriculteurs biologiques, labels, associations de consommateurs..)
- faciliter les contacts formatifs enseignants/"agriculteurs durables"
- organiser un groupe de travail pour motiver les décideurs à réorienter les programmes
- choisir un lycée servant d'expérience
- généraliser à toutes les formations agricoles

LOCALISATION DU PROJET

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Syndicat Mixte

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Régional, Général, Chambre d'Agriculture, DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), organisations professionnelles agricoles, associations

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre d'interventions dans les lycées agricoles
Nombre d'heures enseignées

ORIENTATION 5

Favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

ACTION 11

**Informier/ sensibiliser les agriculteurs sur les pratiques alternatives
à l'utilisation de produits chimiques lors de manifestations existantes ou à créer**

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

L'utilisation de produits chimiques est une source de pollution des sols et des eaux. En outre, de multiples recherches commencent à montrer le caractère nocif de ces produits sur la santé, tant chez les utilisateurs que chez les consommateurs.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Sensibiliser les agriculteurs aux impacts des produits chimiques sur l'environnement et la santé.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : économie sur les intrants

Social : préserver la santé

Environnement : préserver l'environnement

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit d'informer sur les méthodes alternatives à l'utilisation de produits chimiques : compost, lutte intégrée, agriculture biologique... lors de manifestations existantes (comme les comices agricoles) ou à créer (sur le modèle de la Fête du Blé au pain à Vaas).

Il s'agit également d'organiser des visites de fermes et des démonstrations techniques.

ETAPES DU PROJET

- organiser des réunions de concertation
- choix de nouvelles manifestations et choix de celles existantes
-

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Syndicat Mixte

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Régional, Général, Chambre d'Agriculture, DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), organisations professionnelles agricoles

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Analyses d'indicateurs de suivi de la qualité de l'eau et des sols (pesticides, nitrates, ...)
Consommation de produits chimiques

ORIENTATION 6

Soutenir une alimentation saine et encourager les circuits courts

ACTION 12

Soutenir la création de groupes de consommateurs

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Le consommateur est mal informé ou ne cherche pas à s'informer.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Susciter la création d'associations locales de consommateurs et former le consommateur à l'acte d'achat

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : développer les ventes locales

Social : rôle du citoyen-consommateur

Environnement : consommer des produits de saison (moins énergétivores), locaux (moins de transport)

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit d'aider à la création d'associations de consommateurs en Vallée du Loir, notamment financièrement.

ETAPES DU PROJET

- campagne d'information grand public
- réunions locales pour susciter des vocations de responsables locaux
- création d'associations de consommateurs
- actions diverses d'information réalisées par le ou les groupes de consommateurs créés

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Syndicat Mixte

PARTENAIRES POTENTIELS

Associations de consommateurs existantes,

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre d'associations de consommateurs

Nombre d'adhérents

ORIENTATION 6

Soutenir une alimentation saine et encourager les circuits courts

ACTION 13

Sensibiliser les habitants aux bienfaits d'une alimentation de qualité

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Le nombre de personnes atteintes d'obésité ne cesse de croître. Cette tendance provient de notre mode de vie de plus en plus sédentaire mais également de la façon dont on se nourrit.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Sensibiliser les habitants aux bienfaits d'une alimentation plus saine, plus équilibrée et plus variée, à base de produits frais et de saison notamment.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : production locale privilégiée

Social : meilleure alimentation

Environnement : moins de conditionnement, réduction des consommations énergétiques de transport

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Les actions consisteront en l'organisation de manifestations et de conférences.

ETAPES DU PROJET

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Syndicat Mixte

PARTENAIRES POTENTIELS

Corps médical, associations de consommateurs, Conseil Général, Régional

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

ORIENTATION 6

Soutenir une alimentation saine et encourager les circuits courts

ACTION 14

Offrir une alimentation de qualité en milieu scolaire et sensibiliser les enfants à une alimentation saine et équilibrée

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

De plus en plus de jeunes ne connaissent pas l'origine et la fabrication des produits alimentaires et n'apprennent plus à faire la cuisine car leurs parents ne leur enseignent plus cet "art". En parallèle, le nombre de personnes atteintes d'obésité ne cesse de croître, surtout chez les enfants.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Permettre aux enfants d'avoir une alimentation saine et équilibrée et les éduquer au goût et à l'art culinaire

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : production locale privilégiée

Social : meilleure alimentation, pédagogie forte en terme de qualité alimentaire

Environnement : moins de conditionnement, réduction des consommations énergétiques de transport

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Les cuisiniers des cantines scolaires utiliseront des produits frais, de saison et locaux. Ils auront le souci d'intégrer quand c'est possible des produits issus de l'agriculture durable (agrobiologie et labels).

Les enfants seront en parallèle sensibilisés au goût, aux pratiques culinaires et à la notion d'équilibre alimentaire.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : consultation de l'ensemble des acteurs concernés

-étape 2 : établir des partenariats écoles/collectivités/agriculteurs

-étape 3 : former les cuisiniers

-étape 4 : sensibiliser/éduquer les enfants à une alimentation saine et équilibrée et communiquer auprès des parents

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communautés de communes, communes, écoles

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Régional, Général, parents d'élèves, enseignants, cuisiniers des cantines scolaires, agriculteurs, CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), nutritionnistes

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre d'enfants inscrits à la cantine

ORIENTATION 6

Soutenir une alimentation saine et encourager les circuits courts

ACTION 15

Développer des dispositifs de distribution de produits locaux et sains : AMAP, marchés locaux...

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Faible présence de produits locaux dans la distribution, peu de vente de produits locaux sur les marchés, trop d'intermédiaires.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Créer des moyens et des lieux de distribution de produits locaux pour favoriser la vente directe.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : permettre le maintien des agriculteurs, prix réels payés aux producteurs

Social : créer du lien social entre agriculteurs et consommateurs, redynamiser la vie rurale

Environnement : moins de transport donc moins de gaz à effet de serre

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Permettre aux producteurs du Pays de commercialiser leurs produits localement sous forme :

*de systèmes ressemblant aux AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

*de points de vente permanents communs (magasin)

*de points de vente occasionnels : les marchés

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : recenser les points de vente locaux (magasin, marché, AMAP)

-étape 2 : recenser les producteurs présents dans ces points de vente

-étape 3 : repérer les manques en terme de couverture géographique (pour avoir un maillage du territoire) et en terme de produits

-étape 4 : communiquer auprès de la population et des touristes

-étape 5 : soutenir la création de magasin et/ou de marché, et/ou d'AMAP ou autre.

Perspectives :

Le ou les points de vente locaux pourront également distribuer des produits non alimentaires, respectueux de l'environnement : produits d'entretien maison (lessives...), éco-matériaux (peintures, isolants, colles...)

LOCALISATION DU PROJET

Plusieurs lieux de distribution sur le Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Exploitants agricoles, collectivités locales

PARTENAIRES POTENTIELS

Chambre d'Agriculture, associations de consommateurs, groupes de développement agricole locaux

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Fréquentation des points de vente
Chiffre d'affaire des producteurs

ORIENTATION 6

Soutenir une alimentation saine et encourager les circuits courts

ACTION 16

Favoriser le jardinage familial

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Les habitants ont perdu l'habitude de jardiner.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Permettre aux gens de jardiner et de ne pas perdre ce savoir-faire

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : autoconsommation

Social : transmission d'un savoir-faire (aux enfants)

Environnement : lien avec la terre

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il est préconisé que les collectivités mettent à disposition des terrains. Ceux-ci seront ensuite gérés par des organisations collectives de citoyens (groupe de consommateurs, associations de jardiniers...), des écoles, des associations de réinsertion et de personnes handicapées...

La gestion de ces jardins se fera dans le respect de la terre et de l'environnement : pas d'intrants chimiques, récupération de l'eau de pluie, compostage...

Ces jardins pourront servir de support pédagogique dans les écoles notamment.

ETAPES DU PROJET

-recenser les communes pouvant mettre à disposition des terrains,
-recenser les associations et les écoles pouvant être intéressées par la démarche,
-

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communes ? associations ?

PARTENAIRES POTENTIELS

Collectivités, associations (jardiniers, consommateurs, CPIE)

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

ORIENTATION 7

Favoriser l'emploi local

ACTION 17

**Développer les emplois liés à l'utilisation des ressources locales
en incitant à la création d'entreprises**

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Absence de valorisation des énergies renouvelables (bois, éolien, micro-hydraulique, géothermie, biogaz)

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Créer des emplois par l'implantation notamment d'entreprises de fabrication de produits liés aux ressources locales (énergies renouvelables).

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : développement de nouvelles techniques

Social : nouveaux débouchés pour l'emploi local

Environnement : non utilisation de ressources fossiles

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de favoriser la création d'ateliers de fabrication de matériel lié aux énergies renouvelables. Certains projets pourraient être aidés financièrement par les clubs d'épargne locale (cf. fiche n°24)

ETAPES DU PROJET

-

LOCALISATION DU PROJET

Communautés de communes

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Pays

PARTENAIRES POTENTIELS

Chambre du Commerce, Chambre des Métiers

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre d'emplois créés dans ce secteur

ORIENTATION 7

Favoriser l'emploi local

ACTION 18

Développer les métiers manuels et d'artisanat d'art

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Le secteur artisanal est la première entreprise de France en nombre d'emplois. Pour autant, les transmissions et reprises de ces entreprises dans un avenir proche sont menacées.

Le secteur industriel sollicite également de nombreux métiers manuels.

Hélas, les entreprises ont du mal à trouver des jeunes pour occuper ces postes.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Attirer les jeunes vers les métiers manuels et d'artisanat d'art pour lutter contre le chômage

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : développement des entreprises artisanales et d'art

Social : permettre l'accès à l'emploi d'un plus grand nombre

Environnement : utilisation de ressources et savoir-faire locaux (bois, terre, pierre)

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de :

*valoriser auprès des jeunes les métiers manuels,

*favoriser le remplacement et la succession des artisans,

*créer des sections d'apprentissage locales rattachées à un lycée professionnel,

*créer ou conserver les centres d'artisanat d'art (grâce aux clubs d'épargne locale par ex. fiche-action 24).

Remarque : il serait intéressant de créer des filières de métiers du bâtiment portant sur les énergies renouvelables (bois, solaire).

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : valoriser les métiers manuels et d'artisanat d'art : cf. fiche n°23 correspondant aux relations écoles/ monde professionnel

-étape 2 : évaluer les besoins présents et futurs des entreprises (cf. fiche n°22 observatoire économique)

-étape 3 : créer les sections de formation nécessaires
accompagner la création ou le développement de centres d'artisanat d'art

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Pays, Conseil Régional

PARTENAIRES POTENTIELS

CFA (Centre de Formation des Apprentis), Chambre des Métiers et du Commerce, Conseil Régional, Général, Structure de développement économique du Pays, SEMA (Société d'Encouragement aux Métiers d'Art)

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de jeunes s'inscrivant dans ces filières
Taux de chômage des jeunes

ORIENTATION 7

Favoriser l'emploi local

ACTION 19

Faciliter l'installation des agriculteurs

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Les sièges d'exploitation disparaissent et peu de jeunes s'installent.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Garder toutes les exploitations.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : maintien et création d'emploi

Social : maintien d'un métier ancestral

Environnement : entretien du paysage par les agriculteurs

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Inciter les jeunes à s'installer et les exploitants à la retraite à céder leurs terres et à libérer leur siège d'exploitations.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : inventaire des terres et sièges d'exploitation situés sur le Pays afin de constituer une réserve pour l'installation des jeunes agriculteurs

-étape 2 : mise en place de clubs d'épargne locaux pour financer les installations d'agriculteurs

-étape 3 : mise en place d'aides financières pour la transmission des exploitations

*aides en faveur des exploitants à la retraite pour les inciter à transmettre leur outil de travail (sensibilisation, aide financière)

*aides en faveur de l'installation de nouveaux agriculteurs

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

PARTENAIRES POTENTIELS

Chambre d'Agriculture, Conseil Général, SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des structures des Exploitations Agricoles)

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre d'installations d'agriculteurs

Nombre d'exploitations transmises

ORIENTATION 7

Favoriser l'emploi local

ACTION 20

**Développer l'insertion des personnes handicapées
et des personnes en difficulté**

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Il y a 2 types d'handicap :

*Constat d'un handicap social pour un certain nombre de personnes : déficit intellectuel (peu de capacités pour écrire et lire), déficit professionnel (pas de formation professionnelle, ou déficit relationnel (difficulté à communiquer),

*Handicap physique.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Favoriser l'insertion des personnes en difficulté et des personnes handicapées

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : exercer une activité économique

Social : intégrer les personnes en difficulté

Environnement :

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de :

*pour les handicaps sociaux : favoriser et développer les structures d'insertion et d'aide : chantiers ou ateliers d'insertion, associations diverses,

*pour les handicaps physiques : augmenter le nombre d'atelier protégé afin d'avoir une meilleure répartition sur le territoire, augmenter le nombre de CAT (Centre d'aide par le Travail) et de MAS (Maison d'Accueil Spécialisée)

Remarque : développer les équipements et locaux adaptés

ETAPES DU PROJET

-faire un recensement des structures existantes sur le territoire et des personnes en difficulté

-soutenir les structures existantes

-réaliser de nouvelles structures

LOCALISATION DU PROJET

Viser une bonne répartition des projets

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Conseil Général, Communautés de communes, communes

PARTENAIRES POTENTIELS

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

ORIENTATION 7

Favoriser l'emploi local

ACTION 21

Créer un réseau de "Maison de la formation et de l'emploi"

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Demandeurs d'emploi, jeunes, moins jeunes, salariés ont besoin d'informations sur les emplois et les formations de proximité.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Création de lieux d'accueil dans chaque communauté de communes

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : améliorer les relations emploi/formation

Social : permettre l'insertion et la réorientation,

Environnement : être à proximité des gens (moins de transport)

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de créer 2 maisons de l'emploi et de la formation (une à Château du Loir, l'autre à La Flèche) et des lieux de premier accueil conventionnés au moins dans chaque communauté de communes, au mieux dans chaque commune volontaire, en utilisant des structures déjà existantes (PAIO, centres sociaux, mairies).

Une personne à temps plein ou mi-temps sera embauchée.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : mettre en place une structure à Château du Loir

-étape 2 : mettre en place les lieux de premier accueil dans chaque communauté de communes

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Syndicat Mixte

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Régional, ANPE, organisations de formations locales (Maisons Familiales Rurales...), GRETA, PAIO, AFPA, Education Nationale, FONGECIF (Fonds de gestion du congé individuel de formation), AGEFOS (association des fonds de formation)

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de personnes accueillies
Suivi des parcours

ORIENTATION 8

Adapter le marché du travail aux besoins actuels et futurs des entreprises

ACTION 22

Créer une structure de développement économique sur l'ensemble du Pays

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Il n'y a pas à l'échelle du territoire une structure d'écoute des acteurs économiques. De plus, le Pays manque d'une stratégie de développement économique à court, moyen et long terme.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Créer une 2nde mission économique à l'est du Pays

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : conforter et dynamiser le tissu existant, création d'emploi

Social : renforcer l'attractivité du territoire

Environnement : assurer une veille et un conseil notamment dans le domaine environnemental

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

L'action consiste en la création d'une 2nde mission économique à l'est du Pays dont les objectifs seraient coordonnés à ceux déjà développés sur le Pays Fléchois :

- *avec un centre de ressources pour les chefs d'entreprises,
- *avec un observatoire des besoins socio-économiques sur le territoire.

Cette mission permettrait d'identifier de nouvelles filières (anticiper l'évolution des techniques), de redécouvrir des métiers, de connaître les entreprises qui seront à reprendre (création/ transmission/ reprise...), de mettre en relation les entreprises du territoire et accompagner les activités des clubs d'entreprises

ETAPES DU PROJET

- convaincre les élus du bien fondé de cette structure
- déterminer sa localisation géographique et les partenaires
- identifier ses missions
- recruter (un ou plusieurs chargé(s) de mission, secrétaire...)
- mettre en place des indicateurs d'efficacité de la structure.

LOCALISATION DU PROJET

Est du territoire

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Le Syndicat Mixte ou une ou plusieurs communauté de communes

PARTENAIRES POTENTIELS

Chambres consulaires, Sarthe Expansion, Carrefour Entreprise Sarthe, organismes de formation, services de l'Etat

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
70 000/80 000€/an		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Enquête de satisfaction
Evolution de l'emploi : nombres de chômeurs
Nombre de créations d'entreprises

ORIENTATION 8

Adapter le marché du travail aux besoins actuels et futurs des entreprises

ACTION 23

Développer les relations écoles/milieu professionnel

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Les jeunes ont souvent une méconnaissance du monde du travail et des métiers (métiers manuels, agriculteurs...). Ils ne savent pas non plus toujours dans quel secteur il existe des débouchés.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Améliorer l'orientation des jeunes afin qu'ils s'épanouissent dans leur travail

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : diminution du chômage des jeunes, transmission des exploitations et entreprises

Social : épanouissement et motivation des jeunes pour le travail

Environnement : faire naître des vocations dans les métiers contribuant à la protection des paysages et de l'environnement

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Les opérations consisteront en :

- *des interventions dans les écoles,
- *des visites d'entreprises, d'exploitations agricoles
- *des parrainages,
- *des bourses de stage,
- *l'organisation d'un forum des métiers à l'échelle du Pays.

ETAPES DU PROJET

-utiliser la mission économique (cf. fiche n°22) pour connaître les besoins et lancer les opérations

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Pays/ Mission Economique

PARTENAIRES POTENTIELS

CIO (Centre d'Information et d'Orientation), clubs d'entreprises, établissements scolaires, regroupements d'agriculteurs

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

partenariats établis
nombre de transmissions d'entreprises et d'exploitations

ORIENTATION 9

Financer les projets par l'épargne solidaire

ACTION 24

Créer des clubs d'épargne locale

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

D'une part, les petits porteurs de projet ont parfois des difficultés à trouver les fonds nécessaires. D'autre part, des interrogations et un manque de transparence existent quant à l'utilisation faite de l'épargne drainée par les réseaux bancaires habituels.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Financer des projets sur la Vallée grâce à l'épargne locale

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : soutien financier puis technique auprès des petits porteurs de projets locaux

Social : solidarité locale, mise en réseau d'individus dotés de compétences multiples, issus de toutes catégories socioprofessionnelles

Environnement : financement de projets qui protègent l'environnement

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agira de créer des clubs d'épargne locaux pour permettre le financement de projets locaux. Le Conseil de Développement pourrait lancer l'impulsion.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : organiser des réunions d'information sur le sujet pour mobiliser la population
-étape 2 : créer une liste des personnes souhaitant s'engager dans un club
-étape 3 : création d'un ou plusieurs clubs d'investisseurs
-étape 4 : collecte et constitution d'une épargne en vue d'investissements ultérieurs
-étape 5 : définir une grille d'évaluation des projets à financer. Ces critères peuvent être liés à la nature du projet, l'origine sociale, l'implication dans le tissu local, le sens de l'intérêt général. Dans tous les cas, ils doivent permettre la création d'emplois, la lutte contre l'exclusion, la protection de l'environnement et le développement culturel.

LOCALISATION DU PROJET

Partir du très local (bouche à oreilles, carnet d'adresses...) pour généraliser ensuite au Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Le Conseil de Développement serait initiateur et les clubs, une fois créés, fonctionneraient de façon autonome.

PARTENAIRES POTENTIELS

citoyens, clubs déjà existants (CIGALE -Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire-, etc.), acteurs institutionnels, élus, associations, Chambre des Métiers

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

ORIENTATION 10

Favoriser les échanges

ACTION 25

**Intensifier la communication auprès de la population
sur les actions et manifestations du Pays**

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Difficultés d'informer, de communiquer sur les événements et la vie du territoire Vallée du Loir. Peut-être que les habitants ne cherchent pas non plus suffisamment l'information.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Aller au plus près de la population pour la renseigner sur ce qui se passe sur son territoire.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : rendre le territoire attractif

Social : diffuser l'image du Pays et renforcer son identité

Environnement : avoir connaissance de son territoire, comprendre son territoire

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de renforcer les actions de communication afin de mieux faire connaître le Pays auprès de la population locale, de faire partager les décisions et les actions au sein du Pays et donc de mieux les faire accepter.

Plusieurs actions sont préconisées :

*augmenter les articles dans les journaux locaux (Le Maine Libre, Ouest France, journaux communaux),

*réaliser un site Internet à l'échelle du Pays avec une mise à jour régulière et un espace Forum où les habitants peuvent s'exprimer,

*se servir des radios locales.

ETAPES DU PROJET

-faire le point sur nos moyens de communication

-revoir les découpages des rubriques dans les journaux locaux

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Pays

PARTENAIRES POTENTIELS

Presse écrite, radios, écoles

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de personnes se connectant au site Internet

ORIENTATION 10

Favoriser les échanges

ACTION 26

Mettre en valeur le patrimoine à travers des échanges culturels

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Le Pays Vallée du Loir dispose de ressources patrimoniales nombreuses (paysage bocager, villages de caractère, églises et petits édifices vernaculaires, châteaux) qui ne sont pas suffisamment mises en valeur.

Il y a un manque de valorisation du patrimoine, qui reste méconnu de la population.
De plus, les rencontres entre générations ne sont pas assez nombreuses.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Meilleure connaissance du patrimoine du Pays Vallée du Loir par les habitants et échanges entre générations.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : maintien d'une vie en milieu rural

Social : faire participer la population, lien entre générations, mélange des populations

Environnement : mise en valeur des paysages, respect de l'environnement

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Deux types d'actions sont à intensifier :

*des animations ponctuelles : expositions, conférences, concours photos...

*des animations permanentes autour des sites visant à faire du patrimoine un lieu de mémoire et un lieu de vie : animation musicale/ sportive/ théâtrale/ littéraire/ artisanale/ savoir-faire culinaire/ jardinage...

Ces animations auront le souci d'intégrer des critères de développement durable ("guide de bonnes conduites") :

*d'être accessibles au plus grand nombre (gratuité, tarif préférentiel... pour familles en difficulté),

*de favoriser les échanges intergénérationnels,

*d'intégrer le respect de l'environnement (lutter contre le gaspillage d'eau et d'énergie, collecter, trier et traiter les déchets, réduire les déchets à la source, éviter l'usage de plastique).

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : recenser toutes les manifestations (culturelles, sportives, etc...) sur le territoire et établir une sorte de "banque de données" sur ces animations (une fiche pour chacune avec des renseignements précis tels que nombre et profil des visiteurs, coût de l'entrée, date, lieu, etc...). Ceci permettra d'avoir des informations sur le succès ou non d'une manifestation pour l'améliorer et la proposer ailleurs.

Cette étape permettra également la gestion et la diffusion d'un calendrier des événements (en lien avec la fiche sur les actions de communication)

-étape 2 : proposer les manifestations qui ont du succès à l'ensemble du territoire

-étape 3 : créer de nouvelles manifestations

*triathlon intergénérationnel avec pour épreuve échec, belote, marche,

*fête de pays, etc...

*fête avec les territoires à l'extérieur de la Sarthe (Anjou, Touraine).

LOCALISATION DU PROJET

Pays, communes

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Pays, communes, communautés de communes, associations

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Général, Régional, DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), artistes, associations, artisans, producteurs locaux, écoles, habitants

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre d'animations

Type d'animation

Nombre de visiteurs, origine des visiteurs

ORIENTATION 10

Favoriser les échanges

ACTION 27

Mettre en place une politique d'animation jeunesse à travers le sport

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Il y a un manque de bénévoles pour encadrer les activités sportives. De plus, la répartition des équipements trop "centralisée" entraîne des difficultés de déplacements pour les jeunes sans permis de voiture. L'absence de moyens de transports collectifs ne contribue pas non plus à la mobilité des jeunes.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Permettre et inciter les jeunes à faire une activité sportive.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : mutualiser les moyens

Social : lutter contre l'inactivité des jeunes, intégration sociale par le sport

Environnement :

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de mettre en place une politique sportive avec des équipements et des encadrements compétents.

ETAPES DU PROJET

-diagnostic des structures et des besoins dans chaque commune
-répartir harmonieusement l'offre sportive sur le territoire ; si besoin, organiser le transport des jeunes

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communes, communautés de communes

PARTENAIRES POTENTIELS

Clubs, associations, DDJS (Direction départementale de la Jeunesse et des Sports), CDOS (Comité Départemental Olympique et sportif)

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de participants inscrits

Nombre de salles

ORIENTATION 7

Favoriser les échanges

ACTION 28

Développer les circuits à thèmes

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Le Pays possède une constellation de richesses artistiques, patrimoniales, artisanales, savoir-faire peu visibles.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Mise en réseau de toutes ces richesses pour mieux les valoriser

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : apport touristique

Social : mise en valeur des savoir-faire

Environnement : préserver les paysages

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de mettre en place des circuits pédestres, cyclables, équestres avec arrêts pour dégustation de produits locaux / découverte de savoir-faire / découverte de paysages / sensibilisation au développement durable.

On pourrait imaginer des circuits des vieux métiers (charron, bouilleur maître-verrier), des vignes et caves, de la forêt de Bercé, le long du Loir. On pourrait également imaginer des circuits avec des thèmes liés à l'environnement et au développement durable (sensibilisation à la ressource en eau, aux économies d'énergie...).

ETAPES DU PROJET

- inventaire de l'existant
- recherche de partenaires
- création de circuits

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

PARTENAIRES POTENTIELS

Collectivités locales du pays, Conseil Général, CRT (Comité Régional de Tourisme), CDT (Comité Départemental du Tourisme), ADVL (Agence Vallée du Loir), DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), associations, professionnels du tourisme et de la culture

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

ORIENTATION 11

Devenir écocitoyen

ACTION 29

Créer un lieu d'information sur le développement durable

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Il y a un manque d'information et de connaissances sur le développement durable. Il y a également un manque d'exemples concrets sur ses avantages (économies financières par ex. en matière d'énergie). Il est nécessaire de rompre avec les préjugés.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Créer une dynamique autour d'un point conseil de développement durable
Montrer concrètement aux citoyens des actions de développement durable

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : développement d'axes économiques pour l'instant marginaux

Social : lieu de sensibilisation et d'échange

Environnement : protection de l'environnement et des ressources

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de disposer d'un lieu pour montrer ce qu'est le développement durable. Ce site permettrait d'informer les citoyens sur les thématiques suivantes par ex.: éolien, géothermie, matériaux isolants écoconçus, commerce équitable, agriculture durable, ...

Un coordinateur s'occuperait du site et des utilisateurs locaux interviendraient pour expliquer concrètement telle ou telle technique.

Un centre de ressources (livres, revues...) serait également présent sur place.

Le projet devra s'étendre à l'organisation de conférences, de débats et accueillir les écoles.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : inventaire de ce qu'on veut sur le site et de ce qui existe déjà et définir des thématiques

-étape 2 : trouver un lieu adapté

-étape 3 : impliquer les personnes ressources intéressées pour présenter les avantages des techniques qu'ils utilisent

-étape 4 : communiquer dans le Pays et au-delà pour promouvoir le site

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Le Pays Vallée du Loir

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Général, Régional, CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), associations (de protection de la nature, de jardiniers, de consommateurs, ...), entreprises (de fabrication d'éolienne par ex.), ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Fréquentation du site

Nombre de projets de particuliers ou de collectivités sur la vallée

Enquête de satisfaction (questionnaire après la visite du site)

ORIENTATION 11

Devenir écocitoyen

ACTION 30

Sensibiliser le grand public aux gestes écocitoyens et à leur utilité

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Il existe une information qui n'est pas toujours complète ou cohérente.
De plus, la population reste passive et ne se sent pas impliquée dans l'effort à faire pour protéger notre environnement ; elle ne voit pas l'intérêt qu'elle peut en retirer.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Sensibiliser la population afin de susciter un comportement écocitoyen en matière d'économie d'énergie, d'économie d'eau, d'usage limité d'emballages plastiques (sacs et bouteilles), d'utilisation de techniques ou de composés alternatifs aux produits chimiques (dans le jardinage, l'entretien de la maison...), etc.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : création de nouveaux métiers

Social : économies financières au quotidien (moins de consommation d'eau, d'énergie, etc.)

Environnement : économies des ressources naturelles, protection de l'environnement

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de montrer aux acteurs de la vie citoyenne qu'un comportement plus respectueux de l'environnement au quotidien est également un avantage pour le "porte-monnaie". L'utilisation moindre d'énergie et d'eau engendre des factures moins élevées et l'utilisation d'eau du robinet permet une importante économie sur le budget alimentation d'un foyer.

Plusieurs actions en ce sens sont à favoriser :

*sensibiliser lors de manifestations existantes ou à créer : débats, conférences, expositions, comices agricoles, marchés, grandes surfaces

*informer de façon régulière dans les médias locaux (journaux et radios).

ETAPES DU PROJET

LOCALISATION DU PROJET

Sur tout le Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Pays

PARTENAIRES POTENTIELS

Associations (CPIE Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), écoles, Conseil Général, Régional, Agence de l'Eau, ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), DIREN (Direction Régionale de l'Environnement), commerçants, grandes surfaces

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de kWh économisés
Nombre de m3 d'eau potable économisés

ORIENTATION 11

Devenir écocitoyen

ACTION 31

Sensibiliser les enfants au développement durable

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Les enfants sont les acteurs de demain. Il est donc important de les sensibiliser à l'avenir de notre planète. De plus, par leur intermédiaire, on peut toucher les parents.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Sensibiliser les enfants afin de susciter un comportement écocitoyen spontané.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : création de nouveaux métiers

Social : lien intergénérationnel parents/enfants

Environnement : sensibilisation dès l'enfance aux économies des ressources naturelles et à la protection de l'environnement

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Plusieurs actions sont à favoriser :

*intensifier les animations auprès des enfants, notamment ceux fréquentant le primaire,

*créer des supports qui apportent une information chiffrée (quantitative, financière) sur les gestes économes?

*visiter des sites montrant des exemples de développement durable (en lien également avec la fiche n°29 sur la création d'un lieu dédié au développement durable).

ETAPES DU PROJET

-proposer aux enseignants des outils déjà existants ("Chouette planète", "mouette trieuse", exposition Yann Arthus Bertrand)

-proposer des animations avec des intervenants extérieurs

-créer un support pour les foyers, qui serait distribué aux parents par l'intermédiaire des enfants

LOCALISATION DU PROJET

Sur tout le Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Pays

PARTENAIRES POTENTIELS

Associations (CPIE Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), écoles, Conseil Général, Régional, Agence de l'Eau, ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), DIREN (Direction Régionale de l'Environnement), éditeurs d'outils pédagogiques et de supports de communication

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre d'animations réalisées

Nombre de supports de communication distribués

ORIENTATION 7

Devenir écocitoyen

ACTION 32

Sensibiliser les professionnels et les collectivités au développement durable

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Le développement durable nécessite un engagement fort de la part des professionnels et des collectivités. En effet, il implique l'adhésion à de nouvelles méthodes de travail et de savoir-faire, qui sera facilitée par une bonne compréhension des enjeux et des objectifs du développement durable.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Permettre à tous les acteurs de s'approprier le concept de développement durable pour qu'ils relaient la démarche

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : développer l'attractivité du territoire

Social : améliorer la qualité de vie

Environnement : limiter les nuisances liées aux activités, protéger l'environnement

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Différents corps de métiers sont à sensibiliser. Les réflexions des commissions ont particulièrement insisté sur le domaine agricole (à mettre en lien avec la fiche-action n°11 sur l'information et la sensibilisation des agriculteurs aux pratiques alternatives) et celui du bâtiment (fiche-action n°41). Les collectivités doivent également être sensibilisées car elles ont un rôle d'exemplarité vis à vis de leurs citoyens.

Il est préconisé que cette sensibilisation soit portée par un chargé de mission du Pays. Elle pourra s'organiser sous forme de :

*permanence dans les communes et les communautés de communes,

*organisation de visites et de conférences,

*veille sur les documents d'urbanisme.

La création d'un point info énergie en Vallée du Loir semble tout indiqué. Ce point pourrait permettre d'avoir des financements de l'ADEME pour le financement d'un technicien (contrat ATENEE Actions Territoriales pour l'Environnement et l'Efficacité Energétique).

Cette fiche peut également être l'une des missions du lieu d'information sur le développement durable (cf. fiche-action n°29).

ETAPES DU PROJET

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Syndicat Mixte

PARTENAIRES POTENTIELS

Communes, communautés de communes, ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), chambres consulaires, conseil général, régional, CPIE

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

ORIENTATION 12

Réduire les déchets à la source

ACTION 33

Développer le compostage individuel et semi-collectif

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

D'une part, le volume des ordures ménagères à traiter augmente sans cesse.
D'autre part, les déchetteries, à l'origine mises en place pour éviter les décharges sauvages, sont victimes de leur succès, et permettent aux particuliers de se débarrasser également de leurs débris végétaux (tonte de gazon par ex.) alors que ces derniers pourraient être compostés.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Il s'agit pour les collectivités de réduire les volumes des ordures ménagères collectées en porte à porte, ainsi que les quantités de débris végétaux apportés en déchetteries.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : moins de transport pour les particuliers et moins de coût quant à la gestion des ordures ménagères pour les collectivités (moins de volume, moins de passage)

Social : responsabilisation des particuliers (participation à la chaîne du tri) et geste écocitoyen pouvant faire "boule de neige".

Environnement : moins de transport donc moins de gaz à effet de serre, moins de déchets sur la planète, utilisation du compost pour le jardin (donc plus besoin d'utiliser d'intrants chimiques)

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

On favorisera le compostage individuel des débris végétaux et fermentescibles à la source chez les particuliers par :

- la mise à disposition de composteurs (en bois)
- une information sur la "fabrication" d'un bon compostage

Ce projet peut d'abord se mettre en place pour les particuliers avec maisons individuelles et jardins puis être appliqué pour des situations moins pratiques (pas de jardin, habitat collectif, quartier, etc.)

ETAPES DU PROJET

Via les syndicats intercommunaux d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères et assimilés (via par exemple les chargés de mission travaillant dans les syndicats)

- achat et revente de composteur ou mise à disposition gratuite, distribution en même temps d'un document expliquant la fabrication du compostage
- information régulière auprès des particuliers (articles dans la presse, bulletins municipaux et intercommunaux)

LOCALISATION DU PROJET

L'action doit se faire dans tous les syndicats intercommunaux d'enlèvement des ordures ménagères

qui composent le Pays Vallée du Loir.

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Les intercommunalités qui ont la compétence "gestion des déchets".

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Régional, Conseil Général, Communes
ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

CALENDRIER PREVISIONNEL

Début de l'action : dès que possible

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Volume (tonnage) des déchets verts apportés en déchetterie

Volume (tonnage) des ordures ménagères collectés

ORIENTATION 12

Réduire les déchets à la source

ACTION 34

Diminuer les volumes dans les boîtes aux lettres

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, des publicités, ou des journaux gratuits. Ces courriers non adressés correspondent en moyenne chaque année à 40 kg par foyer.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Diminuer les volumes de papier et de plastique à traiter par les collectivités

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : gain d'argent pour la collectivité car moins de volume à traiter ensuite

Social : s'il y a moins de déchets ménagers à traiter par la collectivité, les taxes sur les ordures ménagères diminuent

Environnement : économie de papier et de plastique

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Plusieurs actions sont préconisées :

*inciter les administrations à reconsidérer les emballages de leurs courriers pour éviter les "blister" (emballage plastique transparent),

*inciter les habitants à apposer un autocollant ou une inscription "STOP PUB" sur leurs boîtes aux lettres. Afin que les habitants continuent à recevoir les bulletins municipaux et intercommunaux, il faut que ces derniers soient acheminés par d'autres circuits postaux que les publicités.

Voir qui pourrait s'occuper de ce projet : chargé de mission Pays, chargés de mission dans les syndicats intercommunaux d'enlèvement et de traitement d'ordures ménagères.

ETAPES DU PROJET

-communiquer sur le sujet grâce à des articles dans les bulletins municipaux et intercommunaux (distribués avec ces derniers un autocollant STOP PUB),

-mettre à disposition l'autocollant dans les mairies et lors de manifestations événementielles,

-sensibiliser les administrations afin qu'elles utilisent des bandeaux en papier à la place de "blister";

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

PARTENAIRES POTENTIELS

Communes, communautés de communes, syndicats intercommunaux d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères, ADEME (Agence de l'Environnement et le Maîtrise de l'Energie), La Poste

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Tonnage des déchets ménagers à traiter

ORIENTATION 13

Disposer d'une eau de qualité en quantité suffisante

ACTION 35

Développer les économies d'eau chez les particuliers

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

L'eau potable est une denrée précieuse et rare. Pourtant, ouvrir un robinet est devenu un geste si habituel que nous oublions souvent qu'avant d'arriver chez nous l'eau a dû être captée, puis traitée pour être rendue potable. Ces opérations sont, à cause de la pollution croissante de l'environnement, de plus en plus complexes et coûteuses. Nous dépensons beaucoup d'argent (via le prix de l'eau, impôts, taxes,...) pour potabiliser une eau qui est employée généralement pour des usages non alimentaires : arrosage du jardin, lavage de la voiture, nettoyage de la maison, alimentation du lave-linge et des chasses d'eau... Les fuites sont également à l'origine d'un grand gaspillage. Chaque jour, une personne consomme en moyenne 110 à 140 litres d'eau, répartis entre l'alimentation à hauteur de 7% (dont seulement 1% pour la boisson), l'hygiène et le nettoyage pour 93% (voiture et jardin 6%; vaisselle 10%; linge 12%; sanitaires 20%; bains et douches 39%; domestiques divers 6%).

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Réduire la consommation en eau (issue du réseau de distribution) des ménages

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : réduction de la quantité d'eau à potabiliser

Social : développer un comportement écocitoyen permettant de conserver l'eau pour les générations futures

Environnement : économiser la ressource en eau (et notamment les nappes souterraines alimentant le réseau d'eau potable) et lutter en partie contre les inondations (l'eau pluviale ainsi stockée est éliminée plus progressivement ce qui, lors de fortes pluies ou de longues périodes pluvieuses, diminue la quantité d'eau qui arrive dans les rivières).

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Plusieurs types d'actions pourraient être menées :

*sensibiliser les particuliers aux économies d'eau

*favoriser l'installation de dispositifs de récupération des eaux pluviales

*développer l'installation de toilettes bio-maîtrisées (l'eau est remplacée par une litière naturelle faite par exemple de copeaux de bois et de fragments de paille ; l'ensemble est mis au compost avec les autres déchets organiques de cuisine et de jardin).

Il s'agira d'aider financièrement ces 2 types d'installation.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : communiquer/ sensibiliser les particuliers sur les économies d'eau (s'appuyer sur l'exemple de la commune de Lorient)

-étape 2 : organiser des portes ouvertes chez des particuliers qui ont ces systèmes pour montrer le bien-fondé de ces actions

-étape 3 : financer les projets permettant d'économiser l'eau potable

LOCALISATION DU PROJET

Le Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Les habitants

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Général, Régional, CPIE

CALENDRIER PREVISIONNEL

Dès que possible

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de m³ d'eau du réseau de distribution économisés par les habitants

Nombre d'installation de toilettes bio-maîtrisées

Nombre d'installation de dispositifs de récupération des eaux pluviales

ORIENTATION 13

Disposer d'une eau de qualité en quantité suffisante

ACTION 36

**Développer les économies d'eau
chez les professionnels (notamment industriels et agricoles) et dans les collectivités**

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

La ressource en eau n'est pas inépuisable. Les collectivités et les professionnels utilisent une grande quantité d'eau potable pour des usages où l'eau de pluie suffirait : nettoyage, alimentation des chasses d'eau, arrosage des espaces verts...

Les consommations d'eau viennent également des robinets qui coulent, des chasses d'eau coincées, des tuyaux qui fuient. Multipliées par le nombre d'équipements en service dans les écoles, les gymnases, les bâtiments publics, elles représentent une consommation aussi inutile qu'élevée.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Réduire la consommation en eau dans les collectivités et chez les professionnels.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : facture d'eau moindre pour les professionnels et les collectivités

Social : montrer l'exemple

Environnement : économiser la ressource en eau (et notamment les nappes souterraines alimentant le réseau d'eau potable) et lutter en partie contre les inondations (l'eau pluviale ainsi stockée est éliminée plus progressivement ce qui, lors de fortes pluies ou de longues périodes pluvieuses, diminue la quantité d'eau qui arrive dans les rivières).

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Les types d'actions préconisées sont :

*sensibiliser les collectivités et les professionnels aux économies d'eau

*développer des dispositifs de récupération des eaux pluviales pour usages sanitaires

*développer des dispositifs pour économiser l'eau à chaque rénovation d'un bâtiment : boutons-poussoirs pour les robinets et les chasses d'eau, pommes de douche économes dans les installations sportives, limiteurs de débit aux robinets, pose d'un réducteur de pression NF au niveau de l'arrivée générale dans tous les bâtiments communaux alimentés par une pression supérieure à 3 bars, réparation des réseaux internes dégradés

Cette fiche pourra notamment s'appuyer sur l'exemple de la ville de Lorient qui a eu une politique dans ce sens.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : communiquer/ sensibiliser les collectivités et les professionnels sur les économies d'eau

-étape 2 : inciter à l'installation de matériel pour récupérer l'eau de pluie et de systèmes d'économiseurs d'eau (subventions)

LOCALISATION DU PROJET

Dans toutes les communes

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Collectivités, professionnels

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Général, Régional

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de m³ d'eau du réseau de distribution économisés par les collectivités

Nombre de m³ d'eau du réseau de distribution économisés par les professionnels

ORIENTATION 13

Disposer d'une eau de qualité en quantité suffisante

ACTION 37

Développer des expérimentations dans le domaine de l'assainissement naturel individuel et collectif

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Les traitements des eaux usées les plus répandus sont actuellement :

-dans le cas d'assainissement non collectif, la fosse septique

-dans le cas d'assainissement collectif, la station d'épuration.

Or ces deux modes de traitement, et en particulier le premier, engendrent une eau de qualité insuffisante qui peut provoquer des risques de pollution diffuse des eaux superficielles et des nappes souterraines.

Des systèmes d'épuration alternatifs ont été expérimentés et fonctionnent : notamment, la phytoépuration ou épuration par les plantes. Les eaux usées percolent à travers 2 étages successifs de filtres plantés en général de roseaux (système ressemblant au lagunage où les eaux usées traversent une série de 3 bassins).

Dans l'assainissement collectif, ce système existe depuis plus de 10 ans (épuration dit "à lits à macrophytes") et est validé par le CEMAGREF et la DDASS. L'absence de production de déchets résout le problème de gestion des boues des stations d'épuration classiques.

Dans l'assainissement individuel, l'installation de filtre à roseaux est soumise à dérogation.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Développer l'assainissement par les plantes :

1. Permettre aux particuliers d'installer un système d'assainissement naturel expérimental afin d'en démontrer la pertinence.
2. Inciter les collectivités à utiliser ce type d'épuration pour l'assainissement collectif.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : moindre dépollution pour les collectivités en aval, meilleure image des rivières pour les pêcheurs et touristes

Social : faibles contraintes et coûts d'entretien

Environnement : bonne qualité de l'eau rejetée, bonne intégration dans le paysage

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Le Pays Vallée du Loir pourrait expérimenter ces systèmes naturels pour les particuliers, et ainsi être précurseur dans le domaine. Il pourrait par une incitation financière aider les particuliers qui souhaitent installer ce type d'assainissement. L'expérimentation doit être suivie par un chargé de mission du Pays.

En ce qui concerne l'assainissement collectif, il est préconisé que le Pays apporte une aide financière aux collectivités souhaitant installer un système d'épuration par les plantes.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : constitution d'un comité de pilotage "Eau" avec la DDASS, l'Agence de l'Eau, le Pays, toute

structure liée à la gestion de l'eau...

- étape 2 : financement des investissements et mise en place de l'expérimentation
- étapes 3 : analyse des rejets d'eaux usées sur plusieurs années et interprétation des résultats, transmission des informations résultant de l'expérimentation aux techniciens des SPANC (Service public d'assainissement non collectif)
- étape 4 : reconnaissance du système et généralisation à tout le territoire

LOCALISATION DU PROJET

Le Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Privés (habitants), communes

PARTENAIRES POTENIELS

DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), Agence de l'Eau, association de protection de la nature (Eau Vivante à Nantes), CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

CALENDRIER PREVISIONNEL

Dès que possible

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de candidats à l'installation d'un système d'épuration par les plantes
Données qualitatives sur les rejets d'eaux usées en assainissement traditionnel et en phytoépuration (données comparatives)

ORIENTATION 13

Disposer d'une eau de qualité en quantité suffisante

ACTION 38

Supprimer progressivement l'usage des phytocides sur le domaine public

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

La présence croissante de résidus de substances chimiques, tant dans les eaux de surface que dans les nappes phréatiques menace la qualité et la pérennité de la ressource en eau de notre territoire. L'usage par les collectivités, dans le cadre de la gestion des emprises publiques, de substances phytocides est une cause identifiée de cette pollution.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Mettre en œuvre dans les collectivités du Pays une politique de réduction progressive de l'usage de produits phytocides (désherbants) avec pour objectif à 10 ans leur disparition totale.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : à terme coût moindre pour traiter et dépolluer l'eau

Social : Modification des pratiques individuelles

Environnement : Réduction des résidus de produits phytocides dans les eaux de surface et les nappes phréatiques

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

En collaboration avec des collectivités volontaires, on mettra en place des protocoles de substitution de l'usage des phytocides :

- *par des pratiques différenciées selon les fréquentations et les usages avec des niveaux d'entretien adaptés aux besoins réels,
- *par une sensibilisation du public à une meilleure acceptation du caractère naturel des espaces verts et emprises végétales,
- *par la substitution progressive de l'usage des phytocides avec des méthodes d'entretien alternatives.

Une communication autour de la démarche sera développée afin de sensibiliser les citoyens à un comportement semblable dans le cadre privé.

ETAPES DU PROJET

- étape 1 : information de l'ensemble des collectivités,
- étape 2 : identification d'au moins deux communes par canton, adhérant à la démarche
- étape 3 : établissement, avec chacune de ces communes volontaires, d'un inventaire de l'état initial des pratiques, d'un objectif (à 5 ans par exemple) et d'un calendrier des actions personnalisé.
- étape 3 : mise en place concrète des actions pratiques, avec investissements matériels éventuels et communication publique
- étape 4 : évaluation

LOCALISATION DU PROJET

L'action est engagée selon une répartition optimale sur l'ensemble du territoire.
Les communes sont sollicitées pour s'engager à tout moment dans la démarche.

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Les communes et les communautés de communes dans le cadre de leurs compétences respectives.

PARTENAIRES POTENTIELS

Conseil Régional, Conseil Général, Communes, ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

ORIENTATION 14

Construire et rénover dans les logiques du développement durable

ACTION 39

Inciter à construire/rénover tout type de construction privée et publique selon des critères d'éco-construction

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

La Vallée voit se multiplier les lotissements, sans identité architecturale, en matériaux non recyclables et pas toujours respectueux de notre santé. Cette standardisation de l'habitat se retrouve également dans la construction des bâtiments publics.

Il est pourtant possible de concilier architecture, urbanisme et environnement. Mais ce choix coûte plus cher et il existe peu d'aides financières dans ce domaine.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Développer l'utilisation des éco-matériaux (chanvre, laine, paille) et/ou matériaux locaux

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : travail pour les entreprises locales

Social : sensibilisation des collectivités, citoyens, artisans, développement de savoir-faire et de compétences locales

Environnement : matériaux de construction issus de ressources renouvelables ou locales, économie d'énergie, gestion des déchets sur les chantiers

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de :

*sensibiliser les collectivités afin que leurs documents d'urbanisme intègrent les prescriptions de cette fiche,

*instaurer un système d'aides qui incite à utiliser des éco-matériaux et/ou des matériaux locaux.

Le Pays pourra notamment contacter l'ADEME qui propose une méthode de réflexion globale : l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU).

Une charte de qualité propre au Pays (cahier des charges) devra être rédigée (conjoint avec la fiche sur l'éco-gestion). Elle pourra s'appuyer sur les critères de sélection de la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale), notamment sur ceux liés à l'éco-construction :

*relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat : respect de l'architecture locale et de l'urbanisme local, architecture bioclimatique (orientation adaptée des ouvertures),

*choix des procédés et produits de construction : utilisation de produits et techniques économes en matière première et énergie, sans risque pour l'environnement, matériaux issus de ressources renouvelables ou locales,

*chantiers "propres" à faible nuisance : réduction de la consommation d'eau et d'énergie sur le chantier et de la production de déchets, organisation du tri sur le chantier et traçabilité des filières de recyclage, prise en compte du bruit.

L'animation et le suivi des mesures s'effectuera par un chargé de mission du Pays.

ETAPES DU PROJET

- étape 1 : rédaction d'un cahier des charges (id. fiche n° 40 sur l'éco-gestion)
- étape 2 : information, communication, sensibilisation des collectivités, des citoyens, des artisans (en lien avec la fiche n°41)
- étape 3 : subventions pour aider aux travaux

LOCALISATION DU PROJET

Sur tout le territoire du Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communes, communautés de communes, particuliers

PARTENAIRES POTENTIELS

ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), Conseil Général, Régional, ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), DDE (Direction Départementale de l'Équipement), architectes, artisans

CALENDRIER PREVISIONNEL

immédiatement

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de dossiers aidés
Type d'opérations aidées

ORIENTATION 14

Construire et rénover dans les logiques du développement durable

ACTION 40

Inciter à construire/rénover tout type de construction privée et publique selon des critères d'éco-gestion gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

L'accès à l'eau et à l'énergie s'est banalisé dans les pays riches. Ce phénomène entraîne un gaspillage très important de ces deux ressources (dont nous oublions qu'elles ne sont pas inépuisables), notamment dans le fonctionnement de bâtiments publics ou privés. Or certaines techniques et une sensibilisation au problème des ressources permettraient de les préserver. De plus, en ce qui concerne l'énergie, le Pays Vallée du Loir doit diversifier ses sources pour ne pas être dépendant d'un seul fournisseur.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Développer :

- *l'utilisation des énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, bois, hydraulique)
- *des systèmes permettant de réduire les besoins énergétiques (lampes à basse consommation, emplacement des ouvertures, orientation du bâtiment)
- *des systèmes permettant des économies d'eau potable (collecte des eaux pluviales, économiseurs d'eau sur les robinetteries...)
- *des espaces "propreté" adaptés à la collecte sélective des déchets ménagers.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : développement d'entreprises locales spécialisées dans l'éco-gestion et les énergies renouvelables

Social : sensibilisation des collectivités, citoyens, artisans, développement de savoir-faire et de compétences locales

Environnement : économie d'énergie et d'eau, réduire l'impact énergétique et environnemental

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Différents types de mesures conjointes concernant la construction/rénovation publique ou privée pourront être mises en place :

*annexer à tout permis de construire délivré sur le Pays un document d'information sur une bonne gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets,

*sensibiliser les collectivités afin que leurs documents d'urbanisme intègrent les prescriptions de cette fiche,

*instaurer un système d'aides qui incite à utiliser des énergies renouvelables, et/ou des systèmes pour réduire les besoins énergétiques et/ou des systèmes pour économiser l'eau et/ou des espaces adaptés à la collecte sélective des déchets ménagers

Par exemple, dans le cas de la rénovation de logements, le Pays pourra mettre en place des OPAH énergie (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et des OPATB (Opération Programmée d'Amélioration Thermique des Bâtiments).

Une charte de qualité propre au Pays (cahier des charges) devra être rédigée. Elle comportera des

critères, en matière de construction et d'éco-gestion de bâtiment (cf. fiche n°39 sur l'éco-construction).

L'animation et le suivi des mesures s'effectuera par un chargé de mission du Pays.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : rédaction d'un cahier des charges (id. fiche éco-construction)

-étape 2 : information, communication, sensibilisation des collectivités, des citoyens, des artisans (n lien avec la fiche n°41)

-étape 3 : diagnostic/audit des bâtiments dans les domaines de la gestion de l'eau et/ou de l'énergie

-étape 4 : subventions pour aider aux travaux :

*pour les particuliers, compléments des aides de l'ADEME,

*pour les collectivités, subventions plus importantes pour un "éco-projet".

LOCALISATION DU PROJET

Sur tout le territoire du Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Communes, communautés de communes, particuliers

PARTENAIRES POTENTIELS

ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), Conseil Général, Régional, ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), architectes, artisans

CALENDRIER PREVISIONNEL

immédiatement

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de dossiers aidés

Type d'opérations aidées

ORIENTATION 14

Construire et rénover dans les logiques du développement durable

ACTION 41

**Sensibiliser les professionnels du bâtiment (architectes, artisans...)
à l'éco-construction et à l'éco-gestion**

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Les professionnels du bâtiment ne sont pas toujours renseignés sur les techniques et matériaux plus respectueux de la santé et de l'environnement existants.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Sensibiliser les architectes, artisans à l'utilisation d'éco-matériaux, matériaux locaux, énergies renouvelables et à la gestion économe de l'énergie et de l'eau.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : développement d'entreprises locales spécialisées dans l'éco-gestion et les énergies renouvelables

Social : développement de savoir-faire et de compétences locales

Environnement : économie d'énergie et d'eau, non utilisation d'énergie fossile

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Il s'agit de promouvoir la démarche environnementale au niveau de l'ensemble des professionnels du bâtiment. Pour cela, plusieurs actions sont préconisées :

*la mise en place de réunions d'information et de sensibilisation, de conférences

*l'organisation de visites de chantiers et de sites prenant en compte l'environnement,

*le soutien à la formation des architectes et artisans.

Cette fiche est à mettre en lien avec la n°32 (sensibiliser les collectivités et les professionnels au développement durable).

ETAPES DU PROJET

LOCALISATION DU PROJET

Sur tout le territoire du Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

PARTENAIRES POTENTIELS

ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), Conseil Général, Régional, ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), architectes, artisans

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

ORIENTATION 15

Développer les énergies renouvelables

ACTION 42

Développer le bois-énergie

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Manque d'exploitation et de valorisation du bois de chauffage sur le Pays, disparition et non entretien des haies.

Dépendance du Pays dans le domaine de l'énergie

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Soutenir la constitution d'une filière bois-énergie locale.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : création d'emplois locaux, création d'une filière bois-énergie, valorisation d'une ressource locale

Social : baisser les charges de chauffage pour les collectivités et les particuliers, développement de savoir-faire et de nouvelles compétences locales

Environnement : bilan carbone nul (le bois-énergie restitué dans l'atmosphère le CO2 absorbé par les forêts), utilisation d'une énergie renouvelable, valorisation de la forêt

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Le Pays aidera à la mise en place d'une filière bois-énergie sur la Vallée :

*il facilitera l'achat de matériel (déchiqueteuse, hangar de stockage, plate-forme, chaudières à bois) pour tout porteur de projet (communauté de communes, communes, particuliers...) afin d'inciter l'utilisation du bois de chauffe dans les bâtiments en construction ou en rénovation,

*il instaurera des partenariats entre les acteurs de la filière (ONF, CRPF, Communes, propriétaires privés de forêt, exploitants forestiers...).

Ce projet est à mettre en lien avec la fiche n°6 (restaurer et valoriser le bocage).

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : étude des besoins (analyse de l'offre et demande) en matière de bois-énergie

-étape 2 : organisation de réunions d'information et diffusion de documents sur la filière bois-énergie

-étape 3 : visites d'installation dans les habitations et les bâtiments collectifs

-étape 4 : aides à l'installation de matériel pour la filière bois-énergie (déchiqueteuse, chaudières...)

-étape 5 : mise en place de partenariat entre gestionnaires de forêts, propriétaires, communes...

Perspectives :

mise en place d'une certification forestière de type PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) : système qui a pour but de garantir que les forêts certifiées sont gérées durablement, c'est à dire selon des gestions propres à satisfaire les besoins économiques, écologiques et sociaux de nos sociétés, pour le présent comme pour l'avenir.

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Particuliers, Communes, Communautés de communes

PARTENAIRES POTENTIELS

ADEME, Conseil Régional, Général, ONF (Office National des Forêts), CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), Chambre d'Agriculture, ADEAS (Association pour le développement de l'emploi agricole en Sarthe), CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), Atlanbois

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre d'installations de matériels de combustion

Nombre de m³ de bois produits

Nombre de m³ de bois vendus

ORIENTATION 15

Développer les énergies renouvelables

ACTION 43

Développer d'autres filières d'énergie renouvelable sur le territoire

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Il y a une sous-exploitation des ressources renouvelables locales. De plus, le Pays est dépendant dans le domaine de l'énergie.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Développer d'autres filières d'énergie renouvelable : éolien, hydraulique, photovoltaïque, solaire, biogaz, géothermie

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : création d'emplois locaux, valorisation de ressources locales

Social : développement de savoir-faire et de nouvelles compétences locales

Environnement : utilisation d'énergie renouvelable, diminution de la consommation d'énergie fossile

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

Le Pays aidera à l'achat de matériel pour tout porteur de projet pour produire de l'énergie à base de : soleil, eau, gaz des lisiers et ordures ménagères, vent.

ETAPES DU PROJET

-étape 1 : communication sur les différentes énergies renouvelables

-étape 2 : aides à l'installation de matériel

LOCALISATION DU PROJET

Pays

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Pays

PARTENAIRES POTENTIELS

ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), Conseil Régional, Général

CALENDRIER PREVISIONNEL

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
			€	%
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre de projets aidés
Type de projets aidés

ORIENTATION 16

Favoriser les transports respectueux de l'environnement

ACTION 44

Favoriser les déplacements doux

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Les centres-villes et centres-bourgs sont encombrés par les automobiles, souvent utilisées pour des trajets courts (inférieur à 2 km).

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Diminuer le nombre de voitures dans les villes et villages, trouver des alternatives à la voiture.

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : relance d'une activité économique (vélo)

Social : développement de l'activité physique de la population, économie d'essence

Environnement : diminution de la pollution atmosphérique due aux automobiles, sensibilisation aux enjeux environnementaux liés aux habitudes de transport

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

A) Mise en place d'itinéraires cyclables et piétonniers, ainsi que d'équipements liés au vélo tels que lieu de "garage", lieux de location et de réparation.

B) Mise en place de projet type PEDIBUS pour le ramassage scolaire à pied. Des expériences sont en cours dans de nombreuses villes de France, notamment dans les Pays de la Loire (ville de La Montagne, 6000 habitants, à côté de Nantes par ex.)

Ces 2 points doivent être menés en même temps.

ETAPES DU PROJET

A)-étudier les trajets les plus intéressants pour la population et leur faisabilité
-créer des cheminements piétons et cyclistes (ou transformation d'anciens itinéraires)
-favoriser l'installation d'activités liées au vélo (réparation, location)

B)-sensibiliser la population et identifier les familles intéressées
-mettre en place le projet

LOCALISATION DU PROJET

Communes pour les cheminements piétons et cyclistes
Liaisons entre communes pour les cheminements cyclistes

MAITRE(S) D'OUVRAGE

Le Pays, communautés de communes, communes

PARTENAIRES POTENTIELS

DDE, Conseil Général, Régional, association concernées (cyclistes par ex.), parents d'élèves, ADEME

CALENDRIER PREVISIONNEL

Pour PEDIBUS, enquête auprès des parents en septembre 2006 et début des actions fin 2006.

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final

Nombre d'enfants empruntant le pédibus
Tonnes de CO2 évitée par non-utilisation des voitures

ORIENTATION 16

Favoriser les transports respectueux de l'environnement

ACTION 45

Développer les biocarburants et les véhicules électriques

1- COHERENCE DU PROJET

CONTEXTE/PROBLEMATIQUE

Nous sommes complètement dépendant du pétrole.

BUT DE L'ACTION/RESULTATS ATTENDUS

Réduire les rejets de gaz à effet de serre pour répondre au protocole de Kyoto

ANALYSE QUANT AUX 3 AXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Economie : dépendance énergétique

Social : réduire le coût du transport

Environnement : réduire la pollution atmosphérique

2- MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

DESCRIPTIF DU PROJET

ETAPES DU PROJET

LOCALISATION DU PROJET

MAITRE(S) D'OUVRAGE

PARTENAIRES POTENTIELS

CALENDRIER PREVISIONNEL

Tonnes de CO2 économisées

3- PLAN DE FINANCEMENT

Coût total HT ou TTC	Principaux postes de dépenses	Participations financières		
€		Europe	€	%
		Etat	€	%
		Région CTU	€	%
		Région hors CTU	€	%
		Département	€	%
		Communes	€	%
		Autres	€	%
		Maître d'ouvrage	€	%

4- INDICATEURS DE SUIVI

CRITERES QUANTITATIFS ET/OU QUALITATIFS D'EVALUATION

Situation au point de départ, situation chaque année, situation au final